Lettre ouverte aux évêques de France

(août 2026)

Monseigneur,

Depuis la visite de Mgr Aveline en Palestine, en été 2025, la situation sur place ne cesse de se détériorer. Dans le même temps, à travers le monde entier, des voix multiples s'élèvent de plus en plus nombreuses pour dénoncer ce qui devient proprement intenable.

Pourquoi l'Église de France se tait-elle devant un génocide en Palestine ? Il ne s'agit pas d'une "guerre", mais d'un massacre dans un pays occupé, à Gaza, en Cisjordanie. Ce pays est la Terre Sainte, où résistent, à côté des musulmans, les descendants des premiers chrétiens.

Les sionistes qui occupent la Palestine depuis 1948 n'ont rien à voir avec le peuple hébreu dont nous sommes les héritiers spirituels. Ce nouveau peuple ne veut rien de moins que la destruction d'un peuple autochtone et la disparition des lieux saints chrétiens et musulmans. C'est l'horreur d'une occupation coloniale sans fin. La colonisation est un crime de guerre, et l'occupation du territoire palestinien a été déclaré illégale par la Cour internationale de Justice le 19 juillet 2024. A présent, trois ans de génocide à Gaza et nos gouvernements et l'Union européenne refusent toujours obstinément de prendre la moindre sanction contre l'État Israël, seul moyen de marquer un coup d'arrêt à cet État criminel.

L'Église de France, par son refus de nommer les choses et de reconnaître qu'en Terre Sainte un peuple en oppresse un autre s'avère complice du consentement au génocide connu à présent de tous et dénoncé par les plus hautes instances internationales. En contraste, en Italie, le cardinal Matteo Maria Zuppi a dirigé en

août dernier une prière de sept heures en égrenant un par un les noms de plus de 12 000 enfants tués en Palestine occupée.

Rien ne justifie par ailleurs que l'Église de France n'accepte comme seuls interlocuteurs que le CRIF et le Consistoire, dont les positions sionistes, voire génocidaires, comme celle du grand rabbin de France, Haïm Korsia, souhaitant que l'armée de l'État d'Israël finisse le travail ou celle du grand rabbin de Marseille, Rehouven Ohana, évoquant en 2024 une guerre juste et existentielle et rejette en même temps d'autres interlocuteurs juifs pacifistes et antisionistes comme l'Union juive française pour la paix (UJFP) .

Nous souhaiterions que vous preniez en humanité, considération et décision le document Kairos-Palestine n°2 (https://justice-paix.cef.fr/wp-content/uploads/2025/12/doc-kairos-palestine-ii-f-traduction-adsf-finale.pdf) dans le quel il est rappelé que « *Le chemin de paix au Proche-Orient passe par le chemin de vérité et justice pour répondre au crime de génocide commis à l'encontre de nos frères palestiniens, musulmans et chrétiens qui sont les habitants ancestraux de Palestine. Nous vous transmettons à ce titre la déclaration des chrétiens palestiniens « Un moment de vérité : la foi en un temps de génocide » dans laquelle ils affirment leur foi en Dieu, leur amour pour leur patrie, l'importance de leur lutte pour toute l'humanité entière* ».

Nous avons fait connaître autour de nous le Réseau « *Prêtres contre le Génocide* » qui rassemble aujourd'hui plus de 2 200 prêtres et évêques des cinq continents, unis par le désir de conjuguer foi, justice et engagement pour une paix véritable, les invitant à remplir le formulaire ci-joint : (https://forms.gle/WH66Tzqa6KgKzyra8).

Cette démarche s'inspire de la prise de position du pape Léon XIV dans son encyclique du 15 mai 2026, Magnifica Humanitas, « *Il y a des situations dans lesquelles, pour rester humains,*

nous devons abandonner nos hésitations et prendre position, il y a des conflits où il n'est pas juste de rester neutre, et où il ne suffit pas de s'estimer non complice ».

Nous ne vous demandons rien, Monseigneur, nous vous informons seulement que nous sommes de plus en plus nombreux à nous éloigner d'une Église qui renonce à désigner et à condamner un État génocidaire.

Nous vous prions d'agréer, Monseigneur, nos respectueuses salutations.

Signé "Réseau Chrétiens contre le génocide"